

# REMISE EN CULTURE DES SOLS DÉCAPÉS

## Déterminer l'objectif de la remise en culture

L'aménagement des espaces verts s'effectue une fois la construction achevée. Les exigences posées à la structure du sol dépendent des objectifs visés. Idéalement l'aménagement espaces verts s'effectue en tenant compte des caractéristiques du sol existant à cet emplacement.

- Planifier l'utilisation des espaces verts (jardins potagers, places de jeux, etc.).
- Déterminer les caractéristiques requises pour le sol.
- Déterminer la hauteur de couche superficielle et de sous-sol à déverser.
- Calculer les volumes de matériaux terreux nécessaires.

#### Fixer les délais

La remise du chantier au paysagiste doit être organisée de façon à ce que le sol ne reste pas exempt de végétation sur une période prolongée. Si la remise en place du sol est effectuée à la fin de l'automne et qu'un un ensemencement n'est plus possible, un enherbement intermédiaire s'avère judicieux. Il permet d'éviter l'érosion et l'envasement du sol. Un sous-sol qui a été reconstitué ne devrait pas non plus rester en friche pendant tout un hiver.

### Aménagement des espaces verts

L'emplacement qui convient aux plantes est essentiellement déterminé par la nature du sol. La liste ci-après présente un choix de plantes convenant aux différents types de sols. (L'énumération s'effectue dans l'ordre suivant: arbres indigènes; buissons indigènes; plantes herbacées vivaces et fleurs indigènes; plantes ornementales.)

Sols perméables (avec un régime hydrique équilibré)

- ▶ acides
- pin, charme, chêne rouvre
- chèvrefeuille, framboisier, sureau, sorbier
- gesse des montagnes, callune, bruyère (Erica), barbe de bouc (aronce sauvage), myrtillier, molinie
- oeillets, rhododendrons, immortelles, tulipes
- ▶ neutres:
- sycomore, hêtre, frêne, charme, cerisier, chêne pédonculé
- chèvrefeuille, sureau, aubépine; barbe de bouc (aronce sauvage)
- asters, véronique, centaurées, fuchsia, campanules, molènes,coréopsis, marguerite, orpin, pavot, benoîte, pivoines,primevères, achillées, rudbeckia, géraniums vivaces, violettes,sauge

- ▶ alcalins:
- frêne, sycomore, chêne rouvre, cerisier
- aubépine, cornouiller, viorne lantane, bois-gentil, troène, berbéris, alisier torminal, alisier blanc, sureau
- ancolie, herbe de St. Christophe, muguet, ellébore, lys martagon
- iris à barbe, aster alpin, aubriète, chrysanthèmes, lavande, silènes, pulmonaires, hélianthèmes

## Sols engorgés

- ▶ acides (sous l'influence de nappes perchées):
- bouleau, pin, sapin; bourdaine, sorbier; callune, myrtillier, molinie, fougère pectinée
- bruyère (Erica), gentiane, laîche, osmonde royale
- ▶ neutres:
- sycomore, orme de montagne, frêne, aulne noir, tilleul à petites feuilles
- framboisier, sureau, merisier à grappes
- véronique des montagnes, angélique, circée de Paris, souci d'eau
- ▶ alcalins (sous l'influence d'eaux de pente ou souterraines):
- érable, frêne, aulne noir, saule blanc, tilleul à petites feuilles
- arbustes poussant sur sols calcaires, merisier à grappes, fusain
- ail des ours, mercuriale, herbe de St. Christophe, reine des prés, souci d'eau
- espèces d'aconit, digitale, alchémille, astilbe, iris, hémérocalle, lysimaque

Sols hydromorphes organiques (sols tourbeux, sols engorgés avec une couche épaisse d'humus brut)

- ▶ acides:
- pin, bouleau
- bourdaine, sorbier
- myrtillier, bruyère commune (callune), molinie, fougère pectinée
- rhododendrons